



## Série spéciale sur les questions statistiques en réponse à la COVID-19

Ce document fait partie d'une série de notes produites par le département des statistiques pour aider les pays membres à faire face à l'urgence de la COVID. La présente note, rédigée par le FMI, a été composée en collaboration avec les experts en statistiques de prix du groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques de prix (EUROSTAT, Bureau international du travail, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Commission européenne de statistique des Nations Unies et Banque mondiale). Les opinions exprimées dans cette note sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement les vues du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

# Indices des prix à la production

La pandémie de COVID-19 (coronavirus) et les mesures mises en œuvre pour limiter sa propagation pourraient influencer l'établissement et la diffusion régulière des indices des prix à la production (IPP). Parmi les problèmes et difficultés, il convient de mentionner le nombre accru de prix manquants dans les établissements échantillonnés, la fermeture temporaire d'établissements et les restrictions de mouvements. Le personnel des organismes nationaux de statistique travaille de plus en plus à distance ; il faut donc mettre au point des plans de soutien au maintien de ces activités.

## I. COLLECTE DES DONNÉES

Dans la plupart des cas, les données des IPP sont recueillies par courriel, par téléphone ou dans des portails Internet. La collecte de ces données sera moins affectée que celle des indices des prix à la consommation ; cependant, les organismes nationaux de statistique devraient communiquer avec les répondants afin d'assurer une coopération continue et une communication régulière des prix.

Dans quelques organismes nationaux de statistique, ce sont les employés qui recueillent les données des IPP, particulièrement pour le secteur agricole. La collecte des données de prix en personne est donc affectée, et le personnel devrait adopter d'autres méthodes pour recueillir les données de prix par téléphone ou par courriel. Conformément aux meilleures pratiques, ces démarches d'initiation devraient être effectuées en personne. Le recrutement et l'initiation de nouveaux établissements devraient se faire par téléphone jusqu'à ce que les entrevues en personne puissent reprendre en toute sécurité. Les programmes des IPP devraient s'adapter à la situation en évolution constante et assurer la diffusion continue d'un indice fiable, en veillant à ce que toute activité de collecte en personne n'enfreigne pas les règles d'urgence et (ou) les recommandations formulées par les autorités, et n'exposent pas le personnel à des risques.

Étant donné le nombre croissant de prix manquants, il est important de rappeler qu'il faut imputer tous les prix temporairement manquants par l'une des méthodes décrites dans le *Manuel de l'indice des prix à la production: Théorie et pratique*.<sup>1</sup> **Tel qu'indiqué dans ce manuel, il faut éviter de reporter ou de répéter le dernier prix disponible, car cela introduirait une erreur systématique par défaut dans l'indice.** Les techniques

<sup>1</sup> <https://www.elibrary.imf.org/view/IMF069/05446-9781589063051/05446-9781589063051/05446-9781589063051.xml>

d'imputation décrites dans le manuel n'introduisent pas d'erreur systématique dans l'indice ; les imputations sont autocorrectives. Quand des données de prix peuvent être recueillies, l'indice revient au niveau correct. C'est important, pour que l'IPP continue à donner une estimation durable de l'évolution des prix. Parmi les utilisations principales des données de l'IPP, il convient de mentionner l'ajustement des données de production servant à établir les évaluations de volume utilisées par la comptabilité nationale pour estimer la croissance économique. Des estimations fiables de la croissance économique sont particulièrement importantes pendant ces périodes d'incertitude économique.

Tel qu'indiqué dans le manuel, il est possible de procéder à des imputations au moyen d'indices de secteur ou de produits. Il est important de rester cohérent dans la décision des indices à utiliser comme bases d'imputation des prix manquants. Si un indice entier manque, il est recommandé d'utiliser le niveau d'agrégation immédiatement supérieur comme base d'imputation. Par exemple, si tous les prix des oranges manquent, l'indice de culture des agrumes peut servir de base pour procéder à l'imputation. Si tous les agrumes manquent, l'indice des cultures vivaces sera utilisé comme base d'imputation, et ainsi de suite.

De nombreux pays imposent une limite sur le nombre de périodes pendant lesquelles une variété peut être considérée comme manquant temporairement, avant de demander à un responsable de la collecte des données de choisir une variété de rechange. Par exemple, certains organismes nationaux de statistique tolèrent l'absence d'une variété pendant trois périodes consécutives. Une variété de rechange est choisie pendant la troisième période, et la collecte des données de prix commence pour cette nouvelle variété. Il pourrait être nécessaire d'envisager l'allègement de ces règles dans les circonstances actuelles.

Pour plus d'information sur les différentes méthodes d'imputation, veuillez consulter le chapitre 9 du *Manuel de l'indice des prix à la production: Théorie et pratique*, qui décrit en détails le traitement des prix temporairement manquants (<https://www.elibrary.imf.org/view/IMF069/05446-9781589063051/05446-9781589063051/05446-9781589063051.xml>). L'imputation mensuelle des prix manquants devrait être une opération standard et régulière. Dans les circonstances actuelles, il faut veiller à ce que l'indice soit établi correctement lorsque de nombreux prix manquent.

Voici des suggestions pour résoudre les difficultés actuelles dans la collecte des données de prix :

- **Collecte de données de prix dans des établissements qui restent ouverts** – De nombreux organismes nationaux de statistique recueillent les données de prix des indices IPP par téléphone, par courriel, par transfert électronique de données ou dans des portails Internet, méthodes qu'il faut continuer à utiliser. Très peu d'organismes nationaux de statistique collectent les données de prix des indices IPP en personne ; cependant, dans certains pays, la collecte de prix agricoles en personne est une pratique courante. Au lieu de la collecte en personne, le personnel peut recueillir des données de prix par téléphone jusqu'à ce que la reprise de la collecte en personne puisse se faire en toute sécurité.
- **Établissements temporairement fermés** – Certains établissements ferment leurs portes temporairement. Les données de prix recueillies dans les établissements fermés doivent être traitées comme temporairement manquantes et imputées. Comme ces établissements sont fermés temporairement, ces données ne doivent pas être remplacées. Ces établissements devraient rouvrir leurs portes lorsqu'ils considèrent qu'ils peuvent le faire en toute sécurité.
- **Services** – Même si un certain nombre de fournisseurs de services continueront à fonctionner, par exemple dans le secteur des télécommunications, d'autres cesseront temporairement leurs activités ou réduiront nettement leurs opérations. Les fournisseurs de services d'hébergement et de transport de passagers sont temporairement inactifs ou limitent leur offre de services. Par exemple, les lignes aériennes nationales ont interrompu tous leurs services de transport de passagers ou conservent un nombre très limité d'itinéraires.

Dans de nombreuses régions, les hôtels sont temporairement fermés. Certains organismes nationaux de statistique recueillent des données de prix moyen ou de valeur unitaire pour des services déterminés, sur la base d'un mois entier. Ces fournisseurs pourraient encore être en mesure de produire des données de prix pour ces périodes, pendant les mois non affectés par des limitations de services ou des fermetures. Alors que, normalement, les prix utilisés devraient s'appliquer à la période entière, les données disponibles pourraient quand même servir à établir l'indice. Les pays qui utilisent des prix ponctuels associés à une date particulière pendant un mois ou un trimestre pourraient peut-être demander un prix pour une date précédente pendant la période de fourniture de ces services. Bien que ces méthodes ne constituent normalement pas une pratique standard dans les circonstances, cela faciliterait le maintien des activités de collecte des IPP.

Pour toutes les données de prix normalement recueillies en personne, il est important de collaborer étroitement avec les répondants pour déterminer la méthode de communication préférée et le choix du moment, spécialement pour la collecte de données par téléphone. Les organismes nationaux de statistique devraient communiquer davantage avec les répondants, afin de souligner l'importance de la diffusion continue d'un indice fiable.

La collecte de métadonnées sur le nombre de prix manquants et imputés est recommandée. Ces données sont particulièrement importantes dans les circonstances actuelles, car elles améliorent la transparence et augmentent la confiance des utilisateurs. Il est également important de déterminer le nombre d'établissements fermés et ouverts. Ces métadonnées devraient être mises à la disposition des utilisateurs sur demande, et affichées sur le site Internet de l'organisme national de statistique.

Lors de la diffusion des indices, il est important de signaler les indices qui font l'objet d'un grand nombre d'imputations. La diffusion devrait également comprendre les métadonnées du nombre total de prix recueillis par comparaison aux prix manquants et imputés. Il serait également utile que l'organisme national de statistique précise le nombre de prix recueillis par comparaison aux prix imputés pour chaque grand groupe. En outre, la diffusion devrait également comprendre les détails du nombre d'établissements disponibles pour la collecte des données de prix, par comparaison aux établissements temporairement fermés. Les métadonnées devraient décrire les méthodes mises en œuvre pour recueillir toutes les données de prix disponibles.

## II. CONSIDÉRATIONS EN VUE DE PRÉPARER LE TRAVAIL À DISTANCE

---

Certains organismes nationaux de statistique ont commencé à travailler à distance, dans le cadre d'initiatives plus générales visant à limiter la propagation de la COVID-19. Les circonstances régnant dans chaque pays imposeront les modalités pratiques du travail à distance. Les organismes nationaux de statistique devraient créer des plans de soutien au travail à distance, pour assurer la diffusion continue des indices IPP. En matière de personnel et de ressources budgétaires, les circonstances nationales influenceront les décisions de planification du travail à distance.

Ressources à envisager :

- Ordinateurs portables – Le personnel doit avoir accès à ces ordinateurs pour lui permettre de travailler à domicile.
- Logiciels – Les ordinateurs portables doivent être équipés des logiciels nécessaires pour permettre l'établissement des IPP.
- Sécurité des données – Protocoles visant à assurer la sécurisation permanente des données des IPP, sans compromettre la confidentialité des prix et des répondants.

- Désignation d'un personnel clé (limité en nombre) qui pourra accéder au siège social pour traiter et diffuser les indices.
- Certains pays établissent les IPP au moyen de feuilles de calcul Excel ou de logiciels semblables. Il faut créer des protocoles permettant le partage des versions définitives des feuilles de calcul entre plusieurs employés, pour limiter les problèmes résultant des pannes de matériel et des maladies d'un employé qui serait le seul à avoir accès aux données.
- Diffusion des données – Créer des protocoles pour l'approbation et la diffusion des données à distance.
- Mise en place de canaux de communication – Organiser un groupe WhatsApp pour faciliter les communications entre les employés chargés des IPP.

Les employés de certains organismes nationaux de statistique ne sont pas en mesure de communiquer à distance avec les systèmes informatiques, ce qui affecterait l'établissement des IPP. Dans ces cas, il est possible d'utiliser des feuilles de calcul Excel ou des logiciels semblables comme solutions temporaires. Les employés peuvent créer des feuilles de calcul permettant d'établir les IPP à partir de leur domicile. De retour au bureau, les employés pourront saisir les données dans le système informatique et poursuivre ainsi les travaux d'établissement normaux des IPP.

Lorsque l'établissement des indices n'est pas possible, il est important de continuer à recueillir toutes les données de prix disponibles, comme décrit ci-dessus. Ces données pourront servir à établir les indices lorsque les employés reviendront au bureau et auront de nouveau accès aux systèmes informatiques. De cette manière, l'établissement des indices se poursuivra et toute perturbation du calendrier de diffusion des IPP sera minimisée.

Si vous désirez vous entretenir sur ces questions avec plus de détails, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Andrew Baer – [abaer@imf.org](mailto:abaer@imf.org)

Brian Graf – [bgraf@imf.org](mailto:bgraf@imf.org)

Vanda Guerreiro – [vguerreiro@imf.org](mailto:vguerreiro@imf.org)

Niall O'Hanlon – [nohanlon@imf.org](mailto:nohanlon@imf.org)